



Agence
nouvelle des
**solidarités
actives**



Rapport
annuel **2023**

SOMMAIRE

notre organisation

- 3** Édito
- 4** L'ansa en bref
- 6** Nos territoires d'intervention
- 8** Notre équipe
- 10** Notre conseil d'administration
- 10** Nos réseaux
- 11** Les financeurs des projets réalisés
- 12** Nos ressources
- 14** Nos savoir-faire
- 16** Nos modalités d'intervention

nos projets

- 18** Se nourrir
- 22** Se loger
- 26** Travailler, être actif
- 32** Participer
- 34** Grandir
- 40** Adapter les interventions du travail social
- 42** Migration inclusive

TO T D É

Dans son enquête sur les chômeurs de Marienthal, au début des années 1930, Paul Lazarsfeld démontrait que, bien qu'étant synonyme de davantage de temps libre, le passage au chômage se traduisait également par un amoindrissement de la participation à la vie sociale locale.

Les situations de précarité s'accompagnent généralement d'une réduction et d'une détérioration des liens sociaux. C'est contre cette tendance qu'il faut agir et c'est pour cela qu'il est nécessaire de maintenir un haut niveau d'investissement social. Aujourd'hui, alors que les indicateurs de pauvreté repartent à la hausse¹, il est essentiel de maintenir, voire d'augmenter, cette protection sociale envers les plus démunis.

Parce qu'il nous apparaît nécessaire d'être proactifs et novateurs face à la pauvreté grandissante, l'Ansa affine sa stratégie d'investissement et s'est fixée des objectifs et des moyens pour agir. Les objectifs sont simples : animer une dynamique créative interne, en associant nos partenaires, pour identifier les leviers et les angles morts sur lesquels agir pour produire les effets les plus significatifs en termes de lutte contre les précarités.

Parmi les nouveaux sujets qui ont émergé en 2023 à l'Ansa nous pouvons citer :

- La migration comme facteur de pauvreté et notamment en lien avec le secteur de l'hébergement-logement et la question de la régularité du séjour (voir page 42) ;
- L'approche genrée de la pauvreté qui repose sur le constat d'une féminisation croissante de la pauvreté notamment due à des salaires plus bas, des secteurs d'emploi plus précaires et des interruptions plus fréquentes ;
- Enfin les questions de santé qui sont fortement déterminées par les conditions sociales. Faut-il rappeler que la moyenne d'âge des personnes SDF décédées était de 46 ans pour les femmes et de 50 ans pour les hommes² ?



François Énaud,
Président



Emmanuel Laurent,
Directeur

Nous tenons à remercier nos partenaires pour leur confiance renouvelée année après année, ainsi que notre Conseil d'administration pour son soutien qui nous donne l'énergie de continuer à agir.

Enfin, rien ne serait possible sans la formidable équipe de l'Ansa qui forme un collectif unique, fait de solidarité, d'exigence et créativité. Qu'elle soit ici remerciée pour l'énorme travail effectué en 2023 et pour tout ce qu'elle a prévu de faire en 2024 !

¹ Le taux de pauvreté selon l'Insee passe de 13,6 % à 14,5 % entre 2020 et 2021 et l'indice de Gini qui mesure les inégalités passe de 0,277 à 0,294 soit la plus forte hausse enregistrée ces 25 dernières années, ramenant l'indice à son niveau de 2011, le plus haut de ces 25 dernières années

² Rapport 2023 du collectif les Morts de la rue : https://www.medecinsdumonde.org/app/uploads/2023/10/Rapport_CMDR_2022.pdf



Notre mission

L'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) est une association dont la mission est **d'accompagner les organisations publiques ou privées qui luttent contre la pauvreté dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de leur politique ou de leurs actions.**

Depuis sa création en 2006 pour expérimenter le RSA, l'Ansa joue le rôle d'un tiers de confiance, qui, en toute indépendance, propose des méthodes reposant sur l'expérimentation locale d'innovations sociales, le partage des savoirs, la coopération territoriale, la participation des personnes concernées et l'amélioration continue.

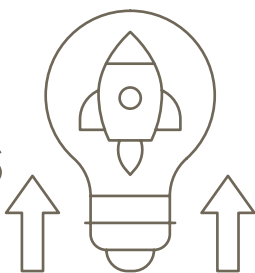
Nos domaines d'interventions

- **agir sur les causes de la pauvreté :** en luttant contre la reproduction des inégalités dès l'enfance et en permettant à chacun d'accéder à un emploi et par conséquent, à une indépendance financière ;
- **prévenir les conséquences négatives de la pauvreté :** en garantissant à tous un accès à un logement, ou a minima à un hébergement, et à une alimentation de qualité.

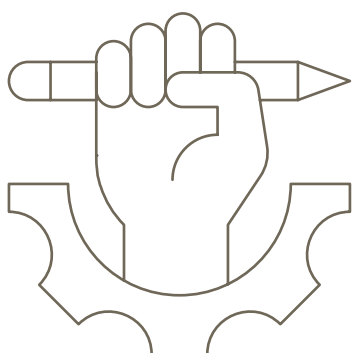
CHIFFRES CLÉS

(au 31 décembre 2023)

109
PROJETS

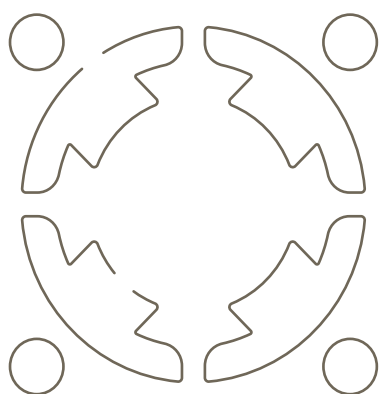


24
SALARIÉS
ET **2** STAGIAIRES



2 MILLIONS D'EUROS
DE BUDGET

98
PARTENAIRES



À qui nos projets s'adressent-ils ?

Aux organisations publiques ou privées :

- L'Ansa évalue et consolide les dynamiques d'innovation et d'investissement social au sein des structures.

Aux professionnel·les :

- L'accompagnement des professionnel·les au contact des personnes concernées est l'un des principaux leviers utilisés par l'Ansa. Notre conduite du changement se base en grande partie sur l'évolution des pratiques professionnelles.

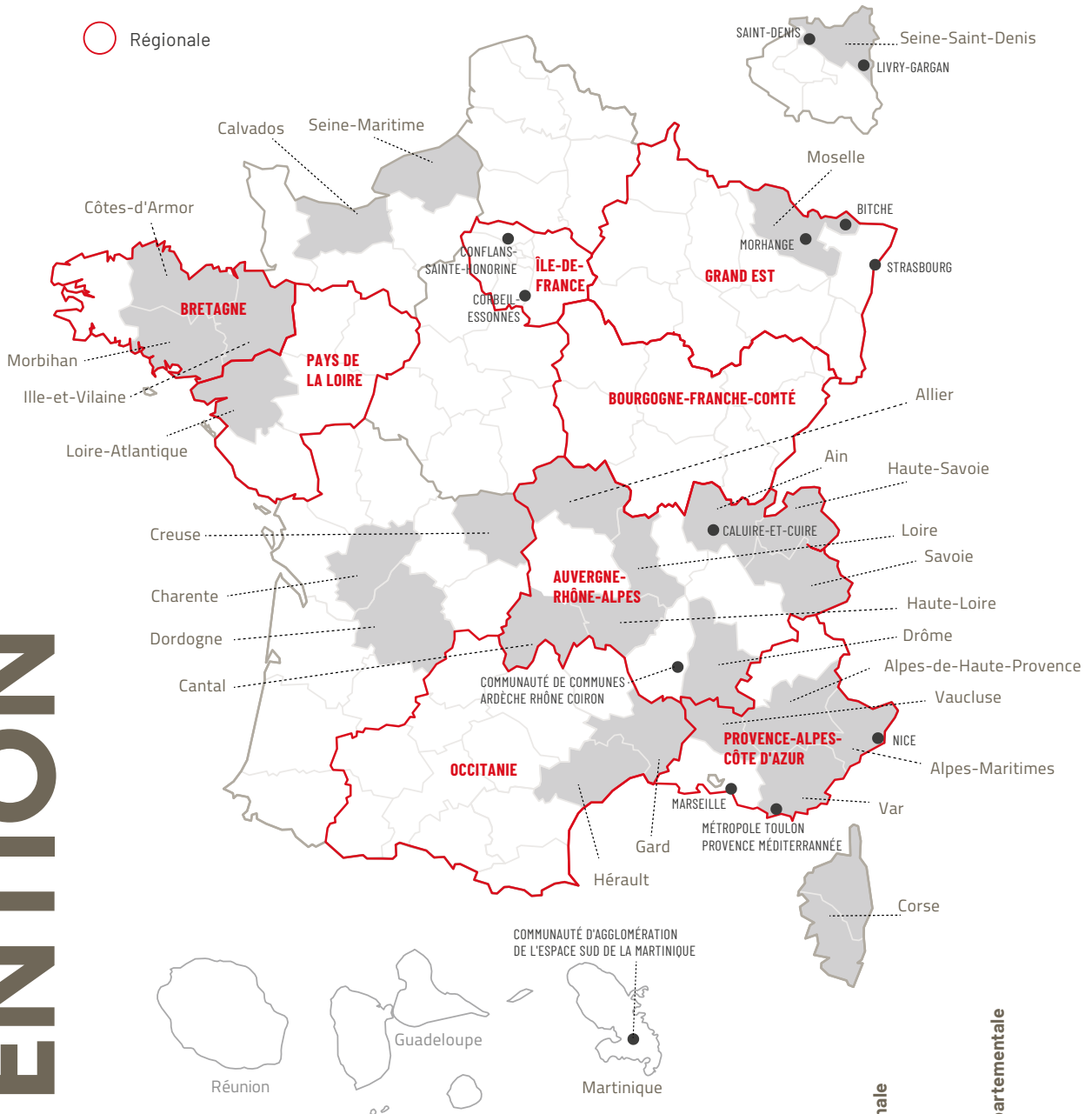
Aux personnes concernées :

- Nos projets ont tous pour finalité d'améliorer les conditions de vie des personnes les plus précaires. L'Ansa les implique au maximum sur les sujets qui les concernent afin d'apporter des réponses adéquates aux situations vécues.

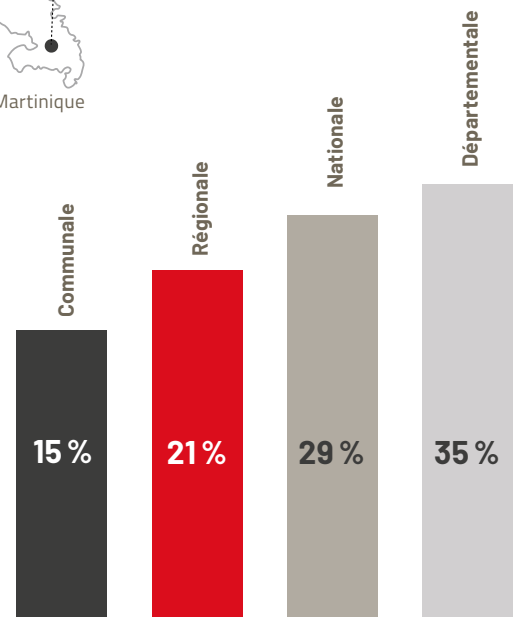
NOS TERRITOIRES D'INTERVENTION

Carte des projets
menés en 2023
selon leur échelle

- Communale, intercommunale
- Départementale
- Régionale



Travaillant depuis sa création avec les ministères et les institutions nationales du champ socio-économique et de la solidarité, l'Ansa s'est forgée la conviction que l'interaction entre acteurs territoriaux et acteurs nationaux est une condition sine qua non de la réussite des processus de transformation des politiques et pratiques sociales. Communes, agglomérations, métropoles, départements, régions, état : l'Ansa intervient à toutes les échelles pour accompagner des projets de différentes envergures.



Répartition de nos projets selon leur échelle
(en nombre de projets)

Des projets conduits à l'échelle nationale en collaboration avec la DGCS

Partenaires depuis de nombreuses années, l'Ansa et la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) ont signé une Convention Pluriannuelle d'Objectifs pour 2023 et 2024. Ce partenariat vise à soutenir les projets portés par l'Ansa en les planifiant sur deux ans autour de priorités partagées :

- **la petite enfance** : animation du réseau des territoires expérimentateurs « Accueil pour tous » ;
- **la protection de l'enfance** : participation et animation de réseau des Conseils de vie sociale ;
- **le handicap** : soutien à l'Emploi Accompagné ;
- **travail social** : ancrage territorial du Haut Conseil du Travail Social (HCTS), bilan de fonctionnement des Comités locaux du travail social et du développement social, et animation de réseau.

La position de tiers de confiance de l'Ansa, au service de l'intérêt général, lui permet d'endosser un rôle de facilitateur pour les acteurs de terrain qui expérimentent, comme pour les acteurs nationaux qui impulsent les politiques publiques.

L'Ansa anime une dynamique interterritoriale visant :

- **le repérage et la diffusion des innovations** (de dispositifs, de pratiques, de gouvernance) fondées sur la preuve ;
- **le partage** d'expériences, de pratiques et d'outils ;
- **la réflexivité** des acteurs sur leurs propres pratiques ;
- **la coconstruction** de contributions et recommandations en vue d'alimenter les politiques publiques.



L'Ansa aux côtés des territoires dans l'élaboration des Pactes locaux des solidarités

Projet d'envergure, la démarche gouvernementale de Pacte des solidarités s'articule autour de quatre axes fondamentaux : l'investissement social, la sortie de la pauvreté par le travail, l'accès aux droits et la contribution au volet solidaire de la transition écologique. L'Ansa s'est engagée en 2023 auprès des services de l'État sur cinq territoires départementaux : Charente, Creuse, Dordogne, Gard et Hérault. Les équipes de l'Ansa ont mis à profit leur expertise thématique et leur connaissance approfondie des politiques de solidarité pour faciliter l'identification des enjeux et des actions prioritaires sur chacun de ces territoires. Les travaux ont permis d'aboutir à la co-construction de plans d'action pour les futurs contrats des solidarités, négociés entre l'État et les collectivités concernées.

Les livrables rendus par l'Ansa aux différents départements donnent à voir le paysage du champ social : les problématiques rencontrées, les acteurs et leur périmètre d'intervention, ainsi que les données et documents existants.

Par ailleurs, la mobilisation de nombreuses parties prenantes a permis de renforcer l'interconnaissance entre les acteurs territoriaux et de prendre la mesure du besoin d'outillage pour une coordination efficiente.

En savoir plus

NOTRE ÉQUIPE

EN 2023



PÔLE RESSOURCES



ANTOINE BOMPARD
Accueil, appui administratif,
cadre de travail



SANDRA GUEDJ
Ressources humaines



EMMANUEL LAURENT
Directeur général



LEA PINHEIRO
Appui formations



FRÉDÉRIK POIGNET
Gestion économique
et financière

PÔLE PROJETS



EVE LEANA ANGOT
Petite enfance, logement,
formations



FATOUMATA CISSOKHO
Travail social,
petite enfance, protection
de l'enfance



ANAÏS CLERGEAU
Évaluation,
logement,
alimentation



LEELOO COSNIER
Alimentation,
insertion



MANON COULANGE
Évaluation, insertion sociale
et professionnelle



CLAIRE D'HENNEZEL
Petite enfance, logement-
hébergement, innovation



ANTOINE DEZALAY
Insertion sociale et
professionnelle, handicap



MYRIAM DJOUBRI
Alimentation, petite
enfance, participation



LILA DUBREUIL
Evaluation



NELLY GUISSÉ
Petite enfance,
insertion sociale
et professionnelle



SALOMÉ LIARD
Communication,
coordination de réseaux



SOPHIE LOCHET
Alimentation, participation



LISE MARCOVICI
Logement et hébergement,
alimentation



ATHÉNA MBOCK
Insertion,
petite enfance



SOLÈNE PIOT
Protection de l'enfance,
petite enfance,
travail social



LUCIE POUPEAU
Petite enfance



SIMON ROUSSEY
Participation, insertion
sociale et professionnelle,
réfèrent handicap



VALÉRIE SIRAUD
Travail social, alimentation,
enfance/famille



**CLÉMENTINE
SIRVENT**
Migration inclusive,
alimentation, travail social



SARAH SOLCHANY
Alimentation



SARAH THAU
Travail social, insertion
sociale et professionnelle,
protection de l'enfance



CAMILLE TOLDRE
Logement et hébergement



ANIA VANCO
Logement et hébergement

[Voir l'équipe actuelle](#)

NOS RÉSEAUX ASSOCIATIFS

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration de l'Ansa sont issus de secteurs professionnels variés. Ils accompagnent le développement de l'association.

PRÉSIDENT

François ENAUD

Président de FE Développement

ADMINISTRATRICES ADMINISTRATEURS

Nicole DARMON

Directrice de recherche à l'INRAE, spécialiste des inégalités sociales en nutrition

Marion DROUAULT

Directrice de pôle chez Lulu dans ma rue

Françoise FROMAGEAU

Médecin gériatre, présidente de la Croix-Rouge Bretagne

Claude GORGES

Ancienne directrice du partenariat de Pôle emploi

Marc LEVY

Administrateur de l'Observatoire des inégalités

Jean-Marie MARX

Ancien Haut-Commissaire aux compétences et à l'inclusion dans l'emploi, président de l'AFPA

François MAUVAIS

Président de l'association « Cantines responsables »

Jean-François RAMBICUR

Président de l'association « 1001 Fontaines » et membre « Un esprit de famille »

François SOULAGE

Ancien président Secours Catholique et collectif Alerte

En savoir plus

Les projets menés ou accompagnés par l'Ansa apportent une attention particulière à la coopération et la mise en réseau des acteurs qu'ils mobilisent. En retour, l'Ansa applique cette même attention par son implication au sein de réseaux nationaux et européens.

- **Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (UNIOPSS)**
www.uniopss.asso.fr
- **Collectif Alerte-UNIOPSS**
www.alerte-exclusions.fr
- **Société Française de l'Évaluation (SFE)**
www.sfe-asso.fr
- **The European Anti-Poverty Network (EAPN)**
www.eapn.eu
- **Housing First Hub**
housingfirsteurope.eu



Issus du secteur public

Collectivités

- Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique
- Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud Essonne
- Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron
- Communauté Européenne d'Alsace
- Conseils départementaux 10, 14, 16, 29, 34, 42, 57, 76, 83, 93
- Collectivité Territoriale de Corse
- Grand Paris Sud
- Métropole Nice Côte d'Azur
- Ville de Blois
- Ville de Caluire-et-Cuire
- Ville de Conflans-Sainte-Honorine
- Ville de Corbeil-Essonnes
- Ville de Gennevilliers
- Ville de Livry-Gargan
- Ville de Lyon
- Ville de Montpellier
- Ville de Saint-Denis
- Ville de Strasbourg

État / organismes de service public

- Agence nationale de santé publique
- Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées
- Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
- Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et Île-de-France
- Caisse d'Allocation Familiale 30, 35, 54, 56, 69, 73, 82, 84
- Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités 01, 03, 04, 06, 15, 16, 23, 24, 26, 30, 41, 42, 43, 44, 74, 82, 83, 84
- Direction Générale de la Cohésion Sociale
- Directions Régionales de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Grand Est, Île-de-France, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Pays de la Loire
- Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement

Issus du secteur privé

Associations, fédérations, groupements d'intérêt public

- Association des Amis de Jean BOSCO
- Association Alter égal
- Association Domicile & Compétences
- Association Itinova
- Association La Cloche
- Association Marguerite Sinclair
- Association Nationale des Groupements de Créateurs
- Association Prachis
- Association Solinum
- APF France handicap
- Apprentis d'Auteuil
- Centre de recherche en Santé Publique
- Chambre Régionale de Surendettement Social
- Croix Rouge
- Fédération des Acteurs de la Solidarité
- Fédération Centre Sociaux Loire et Haute-Loire
- Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP)
- Foyer d'Accueil Médicalisé
- Groupement des Acteurs de l'Hébergement et du Logement de la Loire
- Institut National du Cancer
- Institut National de la Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'Environnement
- Le Choix de La Cantine
- Service Civique Solidarité Séniors
- Union professionnelle du logement accompagné

Fondations, fonds, banques

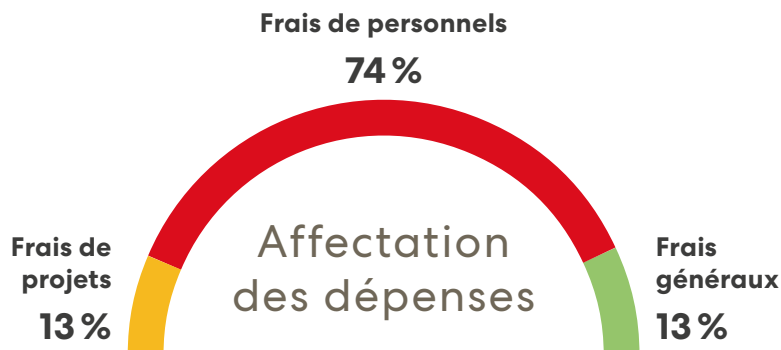
- Fondation du domicile
- Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap
- La Banque postale

Entreprises

- AIR Coop
- KPMG

LES FINANCEURS DES PROJETS RÉALISÉS

Le modèle économique de l'association repose sur des **partenariats diversifiés** qui garantissent son **indépendance**, permettent son développement et favorisent les **interventions à différentes échelles**.

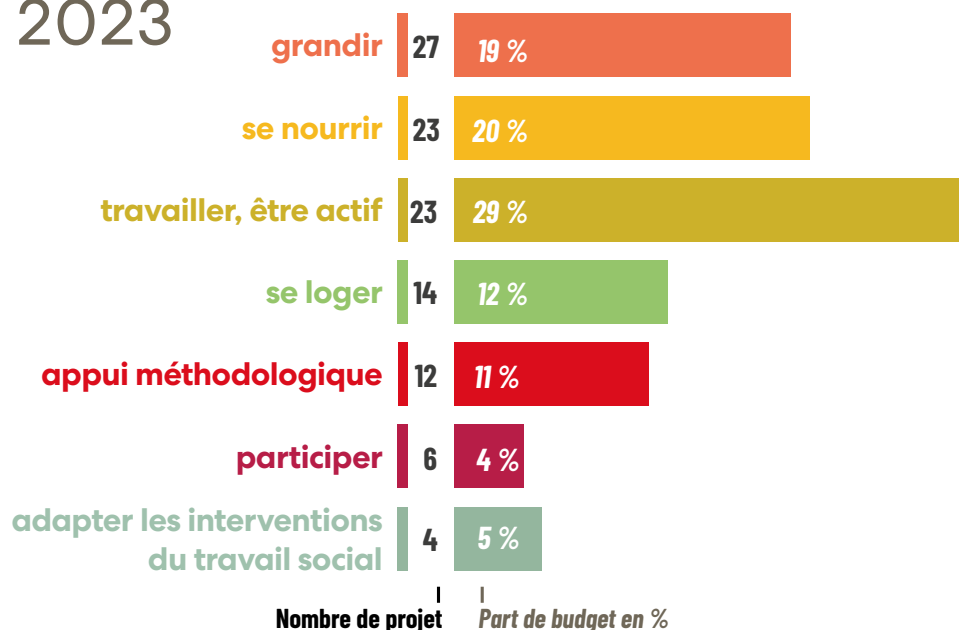


Budget 2023
2 080 081
euros



RÉPARTITION DES RESSOURCES

La destination des projets en 2023



Au cours des 18 années de son existence, l'Ansa a construit et affermi des modalités d'intervention singulières. Notre action est dirigée autour de 3 principes d'action :

1.

La participation des personnes concernées et des professionnel·les, en tant que garante

- de la construction de politiques publiques et des dispositifs plus efficaces et mieux adaptés aux besoins ;
- du pouvoir d'agir des personnes, en les rendant actrices de leur propre projet et parcours.

2.

Le croisement des approches / le pragmatisme

L'Ansa soutient la fabrique de connaissances croisant différents savoirs (expérientiels, techniques, académiques) et favorise des solutions dont les résultats ont été démontrés scientifiquement.

3.

Le sur-mesure

Consciente que les clefs de réussite d'une innovation ou d'une action peuvent varier selon les territoires et les acteurs mobilisés, l'Ansa propose des accompagnements sur-mesure pour répondre au mieux aux besoins identifiés. Notre équipe est mobile sur tout le territoire pour faciliter les échanges et s'adapter aux réalités de terrain.

NOS MODALITÉS D'INTERVENTION

L'Ansa a développé une palette d'activités destinées à accompagner les innovations, alimenter les politiques publiques et faciliter leur appropriation.



ANIMER, COORDONNER

L'Ansa a développé des compétences pour faciliter la rencontre et la collaboration des acteurs d'un même territoire ou d'un même secteur d'activité, permettre une compréhension commune d'une situation ou d'une problématique sociale, inciter chacun-e à s'exprimer, obtenir un consensus, partager les connaissances, par exemple dans le cadre de l'expérimentation d'un dispositif dans plusieurs territoires.



IMPLIQUER les personnes concernées et les professionnel·les

Depuis sa création, l'Ansa soutient la participation des citoyen·nes dans la préparation, l'application et l'évaluation des politiques et dispositifs sociaux les concernant. Cette conviction a amené l'Ansa à développer et à améliorer en continu des méthodes d'écoute et d'accompagnement des personnes dans leur propre capacité d'expression.



DIAGNOSTIQUER, ENQUÊTER

Afin de fabriquer de la connaissance partagée, l'Ansa s'attache à croiser des expertises diverses et incorpore des outils méthodologiques variés : études quantitatives et qualitatives, observations, revues de littérature, cartographies... Le soin apporté à la restitution de ces éléments doit permettre de faire bouger les lignes et concevoir ensemble les enjeux prioritaires, les préconisations et les actions ultérieures.



INNOVER ET EXPERIMENTER

L'Ansa croit dans la capacité de l'innovation sociale à répondre à des besoins peu ou mal comblés ou préparer demain. Dans cette perspective, elle soutient les innovateur·rices pour consolider l'opérationnalité du dispositif et tester son potentiel de transformation en l'expérimentant à différentes échelles.



ÉVALUER

L'Ansa considère l'évaluation comme support d'accompagnement au changement, en proposant des évaluations embarquées au sein de structures et auprès de dispositifs, avec la perspective d'en améliorer le fonctionnement ou d'en faciliter la diffusion si les résultats sont prometteurs.



ESSAIMER

L'Ansa s'emploie à capter, en France et ailleurs, des initiatives porteuses de résultats jugés positifs, à apprendre de ce qui a été expérimenté pour en faire des sources d'inspiration. Forte de cette matière collectée, dans le respect constant de l'innovateur-riche, l'Ansa agit pour une diffusion sur mesure de l'innovation, adaptée aux spécificités de chaque contexte.

CAPITALISER ET PARTAGER LA CONNAISSANCE

L'Ansa tient le partage comme une valeur cardinale de son action. Sous réserve des restrictions souhaitées par le partenaire, l'Ansa partage les enseignements générés par le projet dans des formats divers : contributions écrites, interventions dans des rencontres ou des colloques territoriaux ou nationaux.



FORMER, OUTILLER

Organisme de formation depuis sa création, désormais certifié Qualiopi, l'Ansa conçoit des formations comme des leviers d'accompagnement au changement. Elles s'adressent à des professionnel·les d'une même équipe ou des acteurs locaux agissant autour d'une thématique commune avec la volonté d'apprendre ensemble, de partager des pratiques et de favoriser les interactions à l'issue de la formation.

[En savoir plus sur la formation](#)



Photo de l'espace test agricole, Étamines, prise par Julie Dechavanne, Centre social Mulsant.

SE NOURRIR

L'importance de la dimension territoriale dans la lutte contre la précarité alimentaire L'exemple de nos interventions en Provence-Alpes-Côte d'Azur

*La proximité joue un rôle crucial dans la lutte contre la précarité alimentaire, en permettant **d'adapter les initiatives aux publics et à leurs besoins, ainsi qu'à l'offre disponible.** Cette approche favorise le développement de **partenariats locaux** entre les acteurs publics, privés et associatifs, et la mutualisation des dispositifs et des ressources existantes. En investissant dans des stratégies basées sur la dimension territoriale, il est possible de promouvoir une alimentation saine et équilibrée pour toutes et tous, tout en favorisant le développement économique local et en renforçant le tissu social des communautés.*

*L'Ansa accompagne les territoires dans la compréhension de leurs enjeux, au travers de **diagnostics** ; dans l'acquisition de connaissances communes, grâce à des sessions de **formations** ou de sensibilisation ; et dans l'animation de démarches de **coordination.***

Diagnostic de la précarité alimentaire dans les Alpes-de-Haute-Provence

En collaboration avec la DREETS³ Provence-Alpes-Côte d'Azur, la DDETS⁴ s'est engagée à améliorer la réponse aux besoins des personnes en situation de précarité alimentaire dans le département, en mettant l'accent sur la coordination entre les acteurs du secteur.

Grâce à des **immersions sur site, des ateliers associant professionnel·les, bénévoles et personnes recourant à l'aide alimentaire, et divers entretiens** menés auprès d'un large panel de parties prenantes, l'Ansa a dressé une **analyse de l'offre et de la demande** sur le territoire.

Une attention particulière a été apportée à la **question du non-recours** et à la **prise en compte des publics invisibilisés** (personnes en situation de handicap, personnes âgées isolées, jeunes en rupture avec les institutions...).

En savoir plus sur : solidarites-actives.com

Co-construction d'un plan d'action dans le Var

Afin de mieux répondre aux besoins des personnes en situation de précarité alimentaire, **l'Ansa mène, dans le Var, une démarche de formation et de coordination des acteurs locaux.** Ce projet, conduit en partenariat avec la DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur, la DDETS du Var et le Conseil départemental, vise à initier des coordinations locales et intercommunales de proximité sur huit territoires infra-départementaux.

Au travers de **sessions de formation** et l'organisation d'une **journée réseau d'interconnaissance** et de partage de pratiques, professionnel·les et élu·es ont été amené·es à réfléchir à la complémentarité de leurs interventions. Renforcer les liens entre acteurs de la solidarité (services sociaux, CCAS et associations) et animateurs des Projets alimentaires territoriaux permettra notamment d'améliorer la lutte contre le non-recours et de mieux prendre en compte les publics invisibilisés.

En savoir plus sur : solidarites-actives.com

Vers une cartographie des acteurs dans la région

Portée par Solinum, « **Soliguide** » est une **plateforme de géolocalisation des services utiles aux personnes en situation de précarité**, recensant notamment des structures d'aide alimentaire. Dans le cadre de son développement en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Ansa a apporté son appui à l'équipe régionale **pour repérer la diversité de l'offre de services, solliciter les structures et mobiliser les acteurs clefs** engagés dans la lutte contre la précarité alimentaire.

En savoir plus sur : solidarites-actives.com

« Avec l'inflation de ces dernières années et la crise sanitaire, les recherches autour de l'alimentation ont considérablement augmenté faisant d'elle la thématique la plus recherchée du Soliguide. Tout comme la santé, l'alimentation est souvent une variable d'ajustement. À l'inverse du loyer qui est une charge fixe, on va chercher à réduire le prix du panier de courses ou se tourner vers des structures d'aide.

L'objectif pour nous, avec Soliguide, c'est de permettre aux personnes en situation de précarité de savoir qui fait quoi sur le territoire, d'accéder à leurs droits, et de lutter ainsi contre le non-recours. Cette connaissance du maillage territorial est utile pour les professionnel·les également car, dans les zones denses, il n'est pas évident d'identifier tous les acteurs et leur périmètre d'action. L'outil peut faciliter les dynamiques de collaboration.

Depuis 2021, Soliguide se déploie en Provence-Alpes-Côte d'Azur. La connaissance de l'écosystème régional et l'expertise de l'Ansa ont permis d'accompagner la montée en compétences de l'équipe de Solinum sur le volet « aide alimentaire », au travers de formations et d'une documentation détaillée. Sur l'année 2023, au niveau de la région, la plateforme a permis de toucher environ 1 000 personnes et a recensé 250 000 recherches. »

Thomas Gaboriau,
responsable PACA, Solinum

³ Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

⁴ Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités

Repérer les acteurs clés pour répondre aux besoins des publics

L'Ansa enquête auprès des territoires afin de repérer les structures pertinentes pour intervenir auprès des publics précaires et accompagne ces dernières dans la mise en place d'expérimentations. En 2023, **l'étude d'impact menée auprès de Centres sociaux** a notamment permis de confirmer leur rôle essentiel dans la lutte contre la précarité alimentaire.

Évaluation des projets « Mieux manger dans les centres sociaux »

En 2021, 9 centres de la Fédération des centres sociaux de Loire et Haute-Loire ont déposé en consortium le projet « Mieux Manger avec les centres sociaux » pour permettre un meilleur accès à l'alimentation des personnes en situation de précarité.

En savoir plus sur : solidarites-actives.com

Après un an et demi d'expérimentation, **le bilan de mise en œuvre réalisé par l'Ansa a permis d'identifier les premiers impacts et le rôle singulier des centres sociaux**. En effet, leur proximité avec les habitant-es et les partenaires de leur territoire, leur capacité à créer des espaces de mixité tout en favorisant la participation des personnes concernées et leur dynamisme dans la mise en œuvre de projets expérimentaux, font des centres sociaux des acteurs de plus en plus incontournables de l'aide alimentaire.

« Dans les centres sociaux, le sujet de l'alimentation a toujours été présent, mais nous nous sommes réellement positionnés sur la précarité alimentaire quand on a mené des actions plus récurrentes et avec une large palette d'outils (paniers solidaires, épiceries itinérantes...). La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, nous a donné l'opportunité de passer à l'étape supérieure et la rencontre avec l'Ansa a permis de concrétiser ce projet.

Les centres sociaux, par ses actions diverses et généralistes, touchent en moyenne 10% de la population. Souvent se crée une relation de confiance et de proximité avec les publics. C'est ce qui leur permet d'aborder des sujets qui touchent à l'intime, comme l'alimentation.

Aujourd'hui on aborde cette thématique avec l'angle de la justice sociale : on souhaite que les choses évoluent en termes de qualité des produits et de choix donnés aux personnes concernées, mais aussi que ces dernières participent et soient actrices de ces projets. Également, nous avons une capacité à remonter aux pouvoirs publics les problématiques rencontrées sur le terrain et les lignes à faire bouger. »

**Mélissa Pinto Amoedo, déléguée fédérale,
Fédération des centres sociaux de Loire et Haute Loire**

Autres projets en 2023

- [Diagnostic et animation d'une dynamique territoriale pour un meilleur accès aux droits et à l'alimentation dans l'Ain](#)
- [Recensement d'actions visant un meilleur accès à une alimentation saine](#)
- [Diagnostic de la précarité alimentaire en Île-de-France](#)
- [Precalim, une formation pour lutter contre la précarité alimentaire dans le Morbihan](#)
- [Expérimentation sociale visant à lutter contre la précarité alimentaire avec les acteurs de la restauration collective](#)
- [Formation AlimActiv, renforcer la coordination locale dans la lutte contre la précarité alimentaire](#)
- [Vers une meilleure coordination départementale de la lutte contre la précarité alimentaire en Auvergne-Rhône-Alpes](#)
- [Coordination des solidarités alimentaires à Saint Denis](#)
- [Formation à la participation citoyenne au sein des Projets alimentaires territoriaux](#)





Le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) : un instrument incontournable des politiques locales

« Garantir le droit au logement constitue un devoir de solidarité pour l'ensemble de la nation »

La loi du 31 mars 1990, dite Loi Besson, instaure les **Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)** comme outils des plans départementaux d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD).

Ces fonds sont destinés à accorder des **aides directes ou indirectes** aux ménages dont les difficultés d'accès ou de maintien dans le logement proviennent de difficultés financières ou d'insertion sociale. Avec des aides orientées vers l'énergie, l'eau, ou le téléphone, ainsi que des mesures d'accompagnement, les FSL sont aujourd'hui des **instruments incontournables des politiques du logement en faveur des personnes défavorisées**.

Avec environ **340 millions d'euros** engagés par an au niveau national⁵, les FSL concourent à soutenir le parcours résidentiel des ménages les plus fragiles, mais interrogent aujourd'hui sur leur juste place dans l'articulation avec le plan Logement d'abord, la politique sociale du logement, les dispositifs de prévention des expulsions, etc.

⁵ étude Ville et Habitat, 2015

Refonte du règlement intérieur du FSL de la Métropole Nice Côte d'Azur

Afin que le Fonds de Solidarité pour le Logement réponde plus efficacement aux besoins des publics, la Métropole Nice Côte d'Azur a sollicité l'Ansa pour l'accompagner dans sa **démarche de refonte de son règlement intérieur** (volet aides individuelles).

L'Ansa a d'abord identifié les forces et faiblesses du fonctionnement actuel du FSL et établit un état des lieux des besoins des publics en matière d'accès et de maintien dans le logement. Une large concertation auprès des partenaires et l'échange avec des collectivités comparables a permis d'identifier le juste positionnement du FSL sur le territoire et de s'accorder sur son périmètre d'action. La rédaction du nouveau règlement intérieur et des outils de saisine, en s'appuyant notamment sur la méthode « Facile à Lire et à Comprendre », doit permettre à toutes les parties prenantes – professionnel·les comme bénéficiaires – de s'emparer de ces évolutions et de mobiliser le Fonds avec plus de facilité à l'avenir.

En savoir plus sur : solidarites-actives.com



« L'analyse des données, les échanges avec les ménages et avec les institutions, les groupes de travail avec les travailleurs sociaux... Toutes ces étapes ont permis de créer une dynamique partenariale positive.

L'Ansa a apporté une impartialité et s'est adaptée aux contraintes de la Métropole. Cette étude n'aurait pas été la même si elle avait été portée par le territoire. Grâce au benchmark, la collectivité a pu comparer les approches et initier la création de liens avec d'autres territoires, comme l'Ille-et-Vilaine. Ces travaux ont également permis à notre territoire de renforcer son expertise sur le sujet et d'être inspirant à son tour. »

Kaltoum Chouquet, Responsable du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL), Service Politiques Sociales de l'Habitat

Les services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO) : clé de voûte du Service public de la rue au logement

En 2018, à la demande de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), l'Ansa réalisait la première *enquête nationale sur les SIAO*, révélant la **très grande hétérogénéité des organisations et des fonctionnements** dans la poursuite des missions confiées par le code de l'action sociale et des familles (CASF).

Plus de 10 ans après leur création, **l'instruction du 31 mars 2022 vient renforcer les missions** des SIAO et acter leur place centrale sur leurs territoires respectifs **comme référents du parcours des ménages privés de domicile**. Elle en fait la **clé de voûte du service public de la rue au logement**, nouveau cadre d'action à l'échelle locale, qui articule tous les acteurs de la chaîne, **pour mettre pleinement en œuvre la stratégie nationale du Logement d'abord**.

Une formation à l'échelle nationale pour accompagner les SIAO dans l'application de cette réforme

En 2023 et 2024, l'Ansa et KPMG s'associent à nouveau pour dispenser une **formation sur la place du SIAO dans le service public de la rue au logement**.

L'objectif principal : **accompagner la mise en œuvre de la réforme du SIAO** telle que prévue par l'instruction du 31 mars 2022, en identifiant les marges de manœuvre sur chacun des territoires. Les sessions s'adressent à des binômes SIAO / DDETS, accompagnés de représentant-es des DREETS, de manière à travailler les rôles respectifs du SIAO et de l'État, et à élaborer une feuille de route commune. À chaque session, la présence de territoires présentant des similitudes favorise l'échange de pratiques et la prise de recul sur son propre fonctionnement.

En savoir plus sur : solidarites-actives.com

Des accompagnements sur-mesure

L'Ansa est régulièrement sollicitée par des territoires qui souhaitent appuyer l'action de leur SIAO, particulièrement depuis l'instruction du 31 mars 2022. **En 2023, les départements du Vaucluse et du Var ont bénéficié d'un accompagnement sur-mesure pour s'emparer de la réforme des SIAO**, notamment en identifiant les écarts au modèle subsistant dans le fonctionnement actuel, et progresser dans la mise en œuvre des principes du Logement d'abord.

La co-construction d'une feuille route locale est aussi souvent l'occasion de renforcer et d'élargir la gouvernance du SIAO, en associant l'ensemble des partenaires du territoire.

En savoir plus sur : [la mission dans le Var](#)

En savoir plus sur : [la mission dans le Vaucluse](#)

Autres projets en 2023

- [Étude pour la transformation du parc hôtelier dans la Loire](#)
- [Clarification des mesures d'accompagnement en lien avec le logement](#)
- [Aide à l'élaboration des Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens](#)
- [Évaluation de la plateforme Logement d'abord de l'Eurométropole de Strasbourg](#)
- [Poursuite de l'enquête sur les accueils de jour \(projet financé par le Fonds d'Investissement de l'Ansa\)](#)
- [Évaluation d'un plan local Logement d'abord en Martinique](#)
- [Diagnostic des plans d'actions pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées du Haut et Bas-Rhin](#)
- [Étude sur la santé dans les résidences sociales](#)
- [Animation du club régional des SIAO en Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)
- [Participation des jeunes en parcours logement et emploi de la Métropole Provence Toulon Méditerranée](#)



L'analyse de Camille Toldre, responsable de projet à l'Ansa

Qui sont les SIAO aujourd'hui ?

Ils ont beaucoup changé depuis notre enquête de 2018 ! Il y a encore beaucoup de variété parmi eux, depuis de toutes petites structures associatives avec 2 ou 3 salarié-es, jusqu'à des organisations comptant plusieurs dizaines de professionnel-les, avec des statuts juridiques reflétant des enjeux de gouvernance complexe : GIP, groupements, etc.

De manière générale, ils se sont étoffés et professionnalisés et sont, aujourd'hui, largement reconnus par leurs partenaires.

Sont-ils amenés à devenir des acteurs de premier plan ?

C'est notre conviction ! Ils portent en eux une triple promesse qui est déterminante pour la politique publique : d'abord, celle de l'équité de traitement pour toutes les demandes ; ensuite, celle de l'analyse individualisée de chaque situation à la recherche de l'orientation qui semblera la plus adaptée pour répondre au besoin du ménage ; enfin, la coordination de l'ensemble des parties-prenantes au service du parcours des personnes.

Les professionnel-les que nous rencontrons dans les SIAO sont par ailleurs aujourd'hui largement formés ou sensibilisés aux principes du Logement d'abord, et portent ces valeurs face aux parcours en escaliers qui perdurent dans certaines organisations.

Quelles difficultés rencontrent-ils ?

Ils ont longtemps pâti d'une feuille de route peu claire, avec des missions très sobrement énoncées dans le CASF et un système de pilotage et de gouvernance qui n'était pas à la hauteur des enjeux auxquels ils font face. Outre le nombre croissant de publics sans domicile, les problématiques multiples et croisées de ces publics mettent à mal nos organisations en silo lorsqu'elles appellent des réponses au croisement du droit, de l'insertion et du soin.

Isolés sur leur territoire, avec peu d'occasion d'échanges si ce n'est avec leurs voisins dans le cadre de l'animation régionale, pris dans le quotidien, les SIAO profitent des formations que nous dispensons pour partager leurs difficultés et se nourrir des pratiques inspirantes et des innovations organisationnelles rapportées par leurs pairs.





Vers des parcours d'insertion inclusifs

Recherche-action : déploiement et impacts des projets portés dans le cadre du Contrat d'engagement jeunes en rupture

Parcours visant à **favoriser l'accès à l'emploi et à la formation, le contrat d'engagement jeune (CEJ)** allie accompagnement et allocation. Pour toucher les jeunes les plus éloignés de l'emploi et des institutions, susceptibles d'être exclus du CEJ en raison des difficultés souvent multiples auxquelles ils sont confrontés, le Gouvernement a élaboré un cadre permettant la création de solutions spécifiquement dédiées à ces jeunes, sous la forme de projets dits CEJ « **volet jeunes en rupture** » (CEJ-JR).

En 2023, l'Ansa a répondu à la sollicitation de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) pour mener une **recherche-action portant sur le suivi de la mise en œuvre du CEJ-JR au sein de 10 projets menés par des structures adhérentes de la FAS**. Cette étude, qui se poursuit en 2024, vise à documenter les pratiques déployées dans le cadre du CEJ-JR et à **identifier les effets sur le repérage et l'accompagnement des jeunes, ainsi que sur les coopérations locales**.

Le comité de pilotage multi partenarial réunit autour de l'Ansa, des représentant-es de la FAS nationale, de FAS régionales, du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ), de l'Union nationale des Missions Locales (UNML) et de l'association TAPAJ France.

« Cette recherche-action a permis à la fois d'avoir une approche par la recherche, sous forme d'état des lieux et de préconisations, et une approche collective sur les pratiques professionnelles. Cela passe par des échanges sur les bonnes pratiques et les difficultés, pour comprendre comment lever ensemble les éventuels freins. Ces travaux ont permis de créer un lien avec ce qui se passe sur le terrain, en étant en contact direct avec les jeunes concernés et les adhérents, mais également d'engager une réflexion collective, qui est vraiment précieuse pour la FAS.

Ce qu'on voit, c'est que le dispositif fonctionne, il y a des difficultés, mais il fonctionne bien globalement. On a des craintes sur le futur dans ce contexte de coupes budgétaires. Or, on voit qu'on a des éléments très probants concernant les effets sur les jeunes, les professionnel·les et les territoires, défaire cela serait dommage.

Nous sommes ravis de travailler avec l'Ansa, des professionnelles à l'écoute qui produisent des documents de très grande qualité. »

Emmanuel BOUGRAS,
responsable du service stratégie et
analyse des politiques publiques, Fédération des acteurs de la
solidarité (FAS)

« Cette recherche-action nous permet également d'avoir des exemples très concrets et précieux lorsque nous faisons du plaidoyer et de nourrir d'autres travaux sur la thématique de la jeunesse.

Grâce aux travaux de la recherche-action on aura une base solide sur ce qui marche ou non et comment continuer. »

Margaux SCHWINDT,
chargée de mission jeune et justice,
Fédération des acteurs de la
solidarité (FAS)



Vers un Emploi accompagné au plus près des besoins des personnes

L'Emploi accompagné est une méthodologie d'appui, s'adressant à **des personnes en situation de handicap pour leur permettre d'obtenir ou de se maintenir en emploi** sur la durée, dans un milieu de travail ordinaire. Depuis 2017, dans le cadre d'un conventionnement avec la DGCS, l'Ansa accompagne ses partenaires dans **une démarche d'amélioration et d'innovation continue** du programme. Après plusieurs [évaluations nationales](#), l'Ansa poursuit ses travaux pour analyser les modes de fonctionnement des plateformes de l'Emploi accompagné et recenser les pratiques professionnelles à diffuser.

Au-delà des activités de suivi et d'évaluation, **l'Ansa a lancé en 2022 deux expérimentations** autour d'un Emploi accompagné dit « augmenté », intégrant des dimensions collectives.

Mise en place de groupes participatifs dans le Grand Est

En réponse à l'appel à projets sur la participation lancée par le CNSA, l'Ansa s'est associée avec la DREETS, l'Agefiph, l'ARS Grand Est et un consortium de plateformes d'Emploi accompagné porté par l'association Marguerite Sinclair pour mener **une expérimentation visant à atteindre une participation effective des personnes à la gouvernance** de l'Emploi accompagné dans le Grand Est. Après avoir suivi une formation, les professionnel·les des 12 structures participantes ont mis en place des **groupes locaux pour travailler à la fois sur les parcours des personnes et l'amélioration de l'accompagnement**. L'expérimentation a également donné lieu à la construction d'un groupe régional.

En savoir plus sur : solidarites-actives.com

« Savoir qu'il y a des gens qui sont peut-être passés par les mêmes problématiques et se dire qu'ils y sont arrivés, ça permet de regagner confiance et de pouvoir repartir d'un meilleur pied. »

Ludovic, usager du dispositif et membre d'un groupe participatif

« On a eu une formation sur l'animation de groupes, et ça, ça a été une véritable découverte. Parfois on a des idées en tant que professionnel·le qui ne correspondent pas aux besoins des usagers. Les journées de rencontre régionales, c'est super intéressant. Je pense que tout le monde y trouve son compte, que ce soient les usagers comme les professionnel·les ».

Christelle, ergothérapeute au sein du dispositif et animatrice d'un groupe participatif

Conduite d'actions collectives inspirées des thérapies cognitivo-comportementales (TCC)

S'adressant à des personnes ayant des troubles psychiques majeurs, les ateliers collectifs inspirés des TCC, présentent des **bénéfices en matière de retour et de maintien à l'emploi et plus globalement sur le bien-être** des personnes au travail. Une équipe canadienne, dirigée par le Professeur Marc Corbière de l'Université du Québec à Montréal, a formé un groupe de 14 professionnel·les issus de structures déployant l'Emploi accompagné, à cette méthode. Grâce à cette formation, ces dernier·es ont organisé des ateliers collectifs auxquels ont participé plus de 80 personnes. L'évaluation de ce projet, supervisée par le Professeur Bernard Pachoud, est conduite selon une méthode mixte associant un volet qualitatif et un volet quantitatif.

Ce projet est mené grâce à un consortium d'acteurs composé de la FIRAH, du CCAH, de Malakoff Humanis, de la DGCS, de l'Agefiph et du FIPHFP, de l'Université du Québec à Montréal, et de l'Université Paris Diderot.

En savoir plus sur : solidarites-actives.com



L'analyse de Simon Roussey, responsable de projet à l'Ansa

Comment expliquer le succès de l'Emploi accompagné ?

C'est une méthode qui combine une mise rapide en emploi, un attachement aux préférences des personnes pour les orienter vers ce qu'elles souhaitent faire et qui permet une continuité de l'accompagnement vers et dans l'emploi sans limite de durée pour les personnes en situation de handicap. La vraie différence tient surtout dans l'accompagnement qui est considérablement renforcé : les référents, aussi appelés « job coachs », accompagnent au maximum de 25 personnes, ce qui est très peu comparé aux accompagnements proposés par les acteurs traditionnels du Service Public de l'Emploi.

Ces éléments en font un dispositif à part, qui répond à des besoins qui ne sont pas couverts par d'autres dispositifs et qui permet ainsi de s'adresser à des personnes pour lesquelles il n'existe pas d'autre solution dans le droit commun. De plus, l'Emploi accompagné est régit par un principe de « zéro exclusion » fondé uniquement sur la motivation de la personne à travailler en milieu ordinaire, quelle que soient les difficultés qu'elle rencontre.

Quelle place occupe le collectif dans cet accompagnement ?

Aujourd'hui l'Emploi accompagné se fonde quasiment exclusivement sur un appui individuel. Cependant, à l'Ansa, nous avons la conviction qu'en ajoutant un volet collectif à l'accompagnement, on peut aller encore plus loin grâce à la plus-value qu'apportent les actions participatives en matière d'interactions sociales, de développement de compétences ou encore de pairaidance.

C'est pour cette raison que nous menons actuellement deux expérimentations centrées sur la mise en œuvre de temps collectifs. La première consiste à développer des groupes de participation au niveau local et au niveau régional dans le Grand Est. La seconde propose des ateliers inspirés des thérapies comportementales et cognitives. On parle d'emploi accompagné « augmenté ». Les résultats, que nous espérons très positifs, seront dévoilés à la rentrée de septembre 2024.

Aujourd'hui, quels sont les défis pour l'Emploi accompagné ?

Aujourd'hui, on ne se pose plus la question de savoir si l'Emploi accompagné est un dispositif efficace : les résultats sont là, nous l'avons déjà prouvé lors des précédentes évaluations. Notre volonté est désormais, qu'il soit le plus efficace et le plus efficient possible dans son organisation et ses méthodes, et ce, de manière la plus équitable possible, dans toute la France. C'est dans cette perspective que nous avons entamé cette année les visites sur site pour détecter ce qui fonctionne bien et ce qui doit encore être amélioré. Notre objectif est également de détecter les bonnes pratiques afin de les diffuser partout en France. A titre d'exemple, quand on voit que 40% du public accompagné présente des troubles psychiques avec des hospitalisations fréquentes, il nous semble primordial de renforcer le lien avec les acteurs de la santé mentale.

L'autre grand enjeu aujourd'hui est de préserver ce dispositif d'une dérive potentielle. Comme il fonctionne bien, les pouvoirs publics souhaitent le déployer massivement avec un objectif de triplement des effectifs en trois ans. D'une part, cela demande que cette ambition soit accompagnée d'un effort budgétaire conséquent. D'autre part, il ne faut pas que cela entraîne une sélection des publics moins éloignés de l'Emploi ayant besoin d'un accompagnement moins renforcé. Ce risque existe dans la mesure où le Service public de l'Emploi prend de l'importance dans la prescription de l'Emploi accompagné. Cela implique de bien définir et bien partager les critères d'accès en lien avec la mise en œuvre de France Travail et avec une participation active des plateformes d'Emploi accompagné. Il s'agit tout simplement de faire en sorte que ce dispositif puisse continuer à être le plus accessible et le plus utile possible aux personnes qui en ont besoin.

Evaluation d'Impact jeunes, un programme d'insertion sur-mesure

Le programme Impact Jeunes, porté par la Fondation Apprentis d'Auteuil, propose une **méthodologie innovante d'intervention pour répondre aux enjeux de décrochage et d'exclusion des jeunes de 16 à 30 ans**. Lauréat du Plan d'investissement dans les Compétences (PIC), il est **déployé à l'échelle de 6 micro-quartiers de Marseille et d'Arles**.

La force d'Impact Jeunes réside dans sa capacité à optimiser les nombreux dispositifs existants et à concentrer les efforts sur une échelle « micro » pour créer des solutions sur mesure, adaptées aux jeunes.

Depuis 2017, l'Ansa conduit une **évaluation embarquée** pour rendre-compte du recours à l'offre, des résultats et de l'organisation du dispositif.

Ces atouts donnent des résultats prometteurs : depuis septembre 2020, le programme a accompagné 1630 jeunes sur les 6 micro-quartiers. La moitié d'entre eux n'était ni en études, ni en formation, ni emploi, et parmi eux, 80% étaient en situation d'invisibilité (inconnu du Réseau pour l'emploi - France Travail). Parmi la moitié restante, la très grande majorité était déjà en formation, mais a rejoint le programme pour éviter des risques de décrochages.

62 bourses individuelles attribuées, par exemple pour passer son permis, apprendre l'anglais ou simplement imprimer des CV !

77 % de sorties positives (en emploi ou formation)*

*Chiffres provisoires

L'Ansa accompagne également l'équipe de la fondation Apprentis d'Auteuil dans **une démarche d'évaluation réflexive pour l'amélioration et la pérennisation du programme** à travers des entretiens individuels, des focus groupes et des ateliers collectifs avec les jeunes accompagnés, les partenaires et l'équipe projet du programme Impact jeunes.

En savoir plus sur : solidarites-actives.com

Autres projets en 2023

- [L'accélérateur d'innovation sociale pour l'accès à l'emploi](#)
- [Évaluation du programme Avec Elles, à destination des mères de familles monoparentales](#)
- [Évaluation d'AVEC, un programme qui allie soutien linguistique et accès à l'emploi](#)
- [Enquête « métier » visant à objectiver les besoins en personnel dans la restauration collective sur le territoire breton](#)
- [Évaluation du dispositif Emploi accompagné](#)
- [Essaimage d'un parcours d'accès aux métiers d'aide à domicile en Bretagne](#)
- [Évaluation du programme « J'entreprends mon projet d'avenir »](#)
- [Évaluation du programme Territoires Partagés](#)
- [Évaluation embarquée du programme « Play 4 change »](#)
- [Évaluation d'une expérimentation visant à l'insertion de personnes sans domicile et éloignées de l'emploi dans des commerces solidaires](#)
- [Animation des plans régionaux d'insertion des travailleurs handicapés](#)
- [Étude sur les pratiques de diagnostic socioprofessionnel en Seine-Saint-Denis](#)
- [Participation des jeunes en parcours logement et emploi](#)



PARTICIPER

L'importance d'impliquer les personnes dans les décisions qui les concernent

Depuis sa création, l'Ansa soutient la participation des personnes dans l'élaboration et l'évaluation des politiques et dispositifs sociaux les concernant. Cette prise en considération de leur avis est non seulement gage de respect des personnes, mais également d'une plus grande efficacité des mesures. Cette conviction a amené l'Ansa à développer en continu des **méthodes de mobilisation et d'accompagnement des personnes dans leur capacité d'expression**, utilisées régulièrement au sein de nos projets et partagées au cours de formations à destination de professionnel·les.





Quelles actions mettre en place pour garantir une meilleure participation des personnes en parcours d'insertion ?

Après avoir étudié, dans le cadre d'un projet mené avec le département du Calvados, des pratiques mises en place dans 6 territoires pour permettre la participation de personnes en parcours d'insertion, l'Ansa publie la synthèse de son analyse.

Ces travaux mettent en avant les modalités de fonctionnement de ces actions de participation ainsi que leurs facteurs de succès.

En savoir plus sur : solidarites-actives.com

Nos formations à la participation :

- [Formations générales à la participation des personnes concernées](#)

NOUVEAU

- [Formation pour associer les habitant-es aux projets alimentaires territoriaux \(PAT\)](#)

NOUVEAU

- [Formation à la participation des allocataires du RSA](#)

La très grande majorité de nos projets incluent un volet participatif, pour les consulter et retrouver tous nos outils,

[rendez-vous sur notre site.](#)

Consultez aussi la p.35 pour découvrir des projets participatifs en protection de l'enfance !



GRANDIR

Des projets innovants en petite enfance fondés sur les enseignements de la recherche

*En 2023, l'Ansa a poursuivi ses travaux en faveur de l'égalité des chances. Dans la continuité de l'approche Parler Bambin, expérimentée et évaluée scientifiquement pendant 5 ans, **l'Ansa accompagne, en lien avec la recherche, des innovations prometteuses dans le champ de la petite enfance.** L'objectif : que les enseignements scientifiques nourrissent les expérimentations et les formations déployées, et que l'évaluation de l'impact des projets puisse alimenter à son tour la recherche.*

« A vos jeux, prêts, parlez »

Déployé depuis 2020 par des associations de prévention en orthophonie, « **A Vos Jeux, Prêts, Parlez** » (AVJPP) **cherche à prévenir les troubles langagiers et les inégalités de développement de la communication chez les enfants de 0 à 3 ans.** Les ateliers, animés par un-e orthophoniste et un-e professionnel-le de santé de Protection Maternelle Infantile (PMI), auprès de parents et d'enfants, abordent les écrans, le jeu, les lectures et le plurilinguisme. L'équipe de l'Ansa accompagne la consolidation et le déploiement de ce projet, dans la recherche de financements, la communication et la structuration de la formation destinée aux équipes de PMI. Elle aide aussi à l'ajuster en tenant compte des évaluations et de la recherche. Enfin, elle co-anime le réseau d'une quarantaine d'associations départementales d'orthophonistes impliquées en faveur de la prévention.

Des données d'évaluation intermédiaire ont montré des résultats prometteurs en 2023. Les prochains résultats sont attendus fin 2024 et alimenteront le changement d'échelle.

En savoir plus sur : solidarites-actives.com

Le replay de notre événement « Expérimenter pour mieux prévenir les inégalités dès la petite enfance » est disponible !

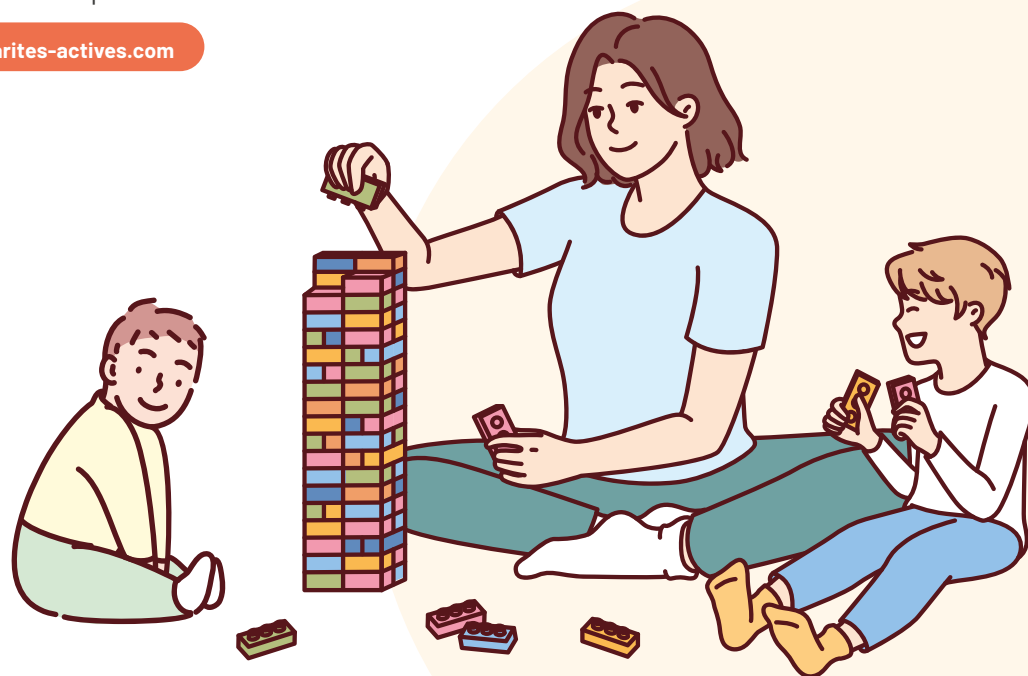
Le webinaire organisé par l'Ansa le 7 novembre 2023 avait pour objectif de partager les expériences menées en matière de prévention des inégalités, en lien avec les enseignements de la recherche :

[VOIR LE REPLAY](#)

Jouer pour grandir

En 2023, l'Ansa lance le projet « **Jouer pour grandir** », un **projet pilote visant à construire avec les professionnel-les de la petite enfance, une action de soutien à la parentalité complétant leurs expertises.** Basé sur les enseignements de la recherche scientifique, **le projet s'appuie sur des activités et jeux simples adaptés aux compétences et besoins des enfants âgés de 0 à 6 ans,** en faveur de leur développement cognitif, langagier, moteur et socio-affectif. En 2024, le projet sera déployé et évalué auprès de 5 groupes pilotes repartis dans les régions Grand Est, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En savoir plus sur : solidarites-actives.com



L'importance de la coordination des acteurs territoriaux : l'exemple de la Moselle

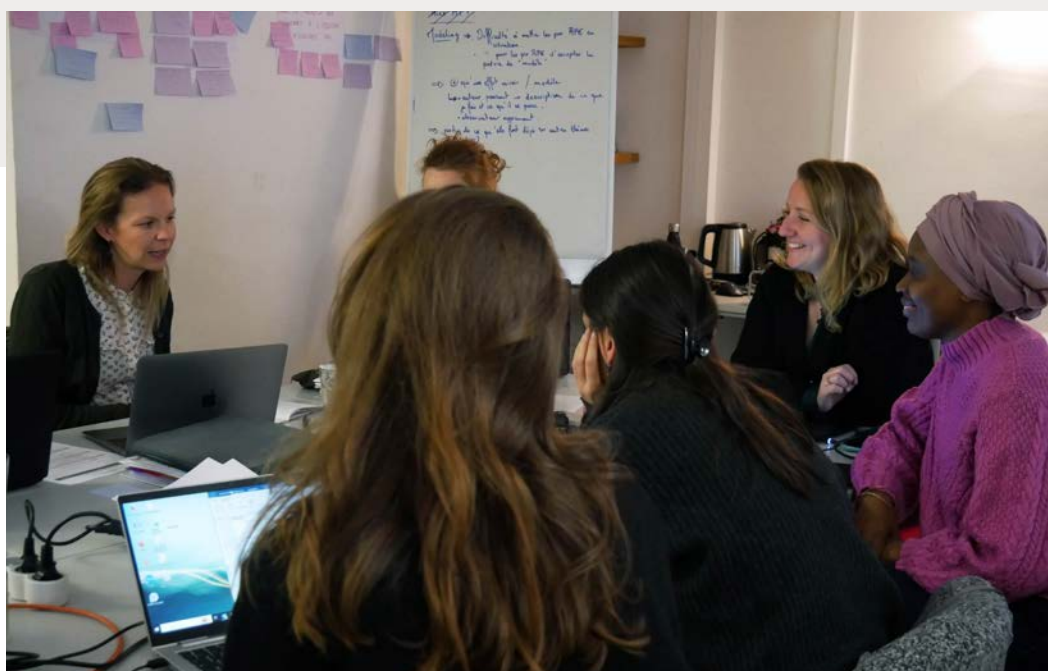
Depuis 2018 et tout au long de l'année 2023, l'Ansa, en partenariat avec la CAF et le département de la Moselle, est partie à la rencontre des professionnel·les de la petite enfance de l'ensemble du territoire. **L'objectif : former différentes structures à la prévention en matière de développement langagier et d'inégalité** (Établissement d'Accueil du Jeune Enfant, Protection Maternelle Infantile, Relais Petite Enfance, Protection de l'enfance).

Cet écho, auprès de tant de professionnel·les d'un même secteur d'activité sur un territoire, représente une formidable **opportunité de partage de connaissances et d'échange sur des objectifs communs**. Une telle coordination est indispensable, non seulement pour **créer des passerelles entre des corps de métier qui sont proches**, mais également pour **informer de façon cohérente les familles**, qui sont confrontés à de multiples interlocuteurs.

En savoir plus sur : solidarites-actives.com

Autres projets en 2023

- [Accompagnement du groupe pilote des Cités éducatives](#)
- [Accueil pour tous : appui à l'animation du réseau des territoires démonstrateurs](#)
- [Formations des professionnel·les de Relais petite enfance au développement langagier](#)
- [Formations à l'approche pédagogique Parler Bambin](#)
- [Catalogue de formations au développement langagier](#)
- [Publication d'un guide pour accompagner le développement langagier de l'enfant](#)



Protection de l'enfance : vers une meilleure prise en compte des besoins des enfants et des jeunes

En 2023, l'Ansa a mené plusieurs projets visant à recueillir et prendre en compte l'avis des jeunes accompagnés par la protection de l'enfance. Si leur savoir expérientiel est une ressource précieuse pour des interventions efficaces et adaptées aux situations individuelles, cette participation a également un impact significatif sur leur confiance en eux et leur capacité à être acteur de leur parcours.

Parmi les thèmes abordés lors de ces temps participatifs, le passage à la majorité revient comme une problématique récurrente. Cette étape importante dans le parcours des jeunes implique des évolutions dans leurs conditions de vie qui nécessitent un accompagnement adapté et sécurisant. Depuis 2021, l'Ansa soutient les Départements afin de renforcer l'appui des jeunes de 18 à 21 ans suivis par les services de l'Aide sociale à l'enfance. Une ambition réaffirmée par la Loi Taquet de février 2022.

Co-construction d'actions de participation pour les jeunes en protection de l'enfance

Depuis mai 2022, l'Ansa cherche, aux côtés du Département de Seine-Maritime, à **renforcer l'implication des jeunes accompagnés par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) dans les décisions qui les concernent**. Après avoir rencontré des professionnel·les et recueilli les avis des enfants au travers d'un questionnaire, l'Ansa a organisé plusieurs journées de travail permettant de coconstruire un plan d'action.

Cette démarche a donné lieu à une **belle dynamique participative** avec de nombreux jeunes, parents, professionnel·les et élu·es impliqués et enthousiastes.

En savoir plus sur : solidarites-actives.com

« Un certain nombre de conditions semblent indispensables à une participation authentique. Savoir qui on est, ce que l'on ressent, ce dont on est capable et ce que l'on veut. Comprendre ce qu'on attend de nous et se sentir autorisé à le faire ou à le dire. Avoir une place dans le groupe. Savoir qu'on ne sera pas seulement entendu mais réellement écouté. Et trouver de l'intérêt, voire du plaisir, à ce qui est proposé.

La séparation d'un enfant avec ses parents est d'abord un traumatisme. L'enfant accueilli dans un établissement n'a, en général, ni choisi ni voulu y venir. Il porte en lui des difficultés à exprimer les émotions et comprendre ce qui lui arrive.

La participation ne doit pas être une injonction ni une procédure : ça doit être un mode de vie.

Il faut lâcher la posture du tout savoir à la place de l'autre. Les enfants peuvent avoir des idées pertinentes pour aménager leur mode de vie et bousculer les routines institutionnelles. »

Martine Duboc,
membre du Conseil d'administration
de la Fondation les Nids,
Seine-Maritime



Vers un meilleur accompagnement des jeunes majeurs dans la Loire

Entre 2021 et 2024, l'Ansa a accompagné les professionnel·les de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) de la Loire dans **la construction d'un référentiel permettant un meilleur accompagnement** des jeunes entre 16 et 21 ans. Cet outil, coconstruit grâce à l'implication des travailleuses sociales et de jeunes majeurs, a été mis en œuvre, et évalué par l'Ansa.

En savoir plus sur : solidarites-actives.com

En 2022-2023, l'Ansa a également appuyé **la relance de l'Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance (ADEPAPE)**. Au-delà de l'entraide, cette association assure une représentation des intérêts des jeunes en protection de l'enfance pour améliorer leur accompagnement. A ce titre, l'Ansa, aux côtés du département de la Loire, a participé à la mobilisation de bénévoles, à la structuration des nouveaux statuts, à la communication et enfin, à la construction d'une feuille de route pour l'association.

En savoir plus sur : solidarites-actives.com


Autres projets en 2023

- [Vers une meilleure prise en charge des jeunes sortant de l'ASE en Corse](#)
- [Un kit pour revitaliser les conseils de vie sociale en protection de l'enfance](#)

Les membres du bureau de l'ADEPAPE à l'occasion de l'Assemblée générale, décembre 2023.







Avec 71 % des établissements du secteur rencontrant des difficultés de recrutement et 30 000 postes qui seraient ainsi vacants, la situation est alarmante.

Les Comités locaux du travail social et du développement social : un exemple prometteur de coopération

Le monde du travail social se nourrit grandement de ce qu'on pourrait appeler la « coopération ». À la croisée entre coopération et entraide entre pairs, cette notion soutient le pouvoir d'agir des professionnel·les et leur contribution active à l'évolution de leur cadre d'intervention.

Des Comités locaux qui répondent au besoin de coopération des travailleurs sociaux

Depuis 2019, l'Ansa soutient, aux côtés de la DGCS et du Haut Conseil du Travail Social, le déploiement des CLTSDS, acronyme désignant les **Comités locaux du travail social et du développement social**. Ils offrent aux professionnel·les (issus des collectivités, des organismes de protection sociale, du secteur associatif, des organismes de formation) et aux personnes concernées des **espaces d'échanges et de réflexion**.

« Ce sont des lieux ressources territorialisés, un lieu pour faire un lien. [Ils] laissent la place aux personnes concernées, ce qui permet à des travailleurs sociaux de sortir d'une fonction « d'agent de dispositif » pour participer à quelque chose de plus large et de s'acculturer aux différentes parties prenantes. On a beaucoup travaillé sur le pouvoir d'agir, des personnes concernées et (...) des travailleurs sociaux. »

Eric Vandewalle, CLTSDS 59

La contribution des Comités locaux au Livre blanc du travail social

En 2023, ces derniers ont activement participé à la **co-construction du Livre blanc du travail social**. Accompagnés par l'Ansa sous forme de groupes de travail, ils se sont investis au cours de 22 séances de travail autour de trois thématiques identifiées par les CLTSDS comme prioritaires :

- parcours d'accueil et d'accompagnement à partir de la personne ;
- attractivité des métiers du travail social ;
- formation des professionnel·les.

Leurs travaux, assortis de recommandations, ont permis de **faire part des expériences de terrain, de valoriser les pratiques inspirantes à l'œuvre et d'analyser leurs conditions de répliquabilité** pour nourrir le Livre blanc.



[CONSULTER LE LIVRE BLANC](#)

Neuf professionnelles du travail social sur dix sont des femmes. Face à cette réalité, le Livre blanc a été entièrement rédigé au féminin !

LES RECOMMANDATIONS DU LIVRE BLANC EN BREF

Mardi 5 décembre 2023, Mathieu Klein, Président du Haut Conseil du Travail Social, remettait le Livre Blanc du travail social à la ministre des Solidarités, Aurore Bergé et aux autres ministres concernés. Plusieurs préconisations y sont identifiées :

- Revaloriser les métiers du travail social grâce à une augmentation des salaires, une amélioration des conditions de travail et des organisations plus participatives ;
- Retrouver le cœur des métiers et favoriser le pouvoir d'agir des professionnelles, en leur redonnant des marges d'initiative ;
- Réinterroger les modes de financements des structures sociales et médico-sociales ;
- Renouveler l'image du métier pour attirer une nouvelle génération et rendre la formation initiale et continue plus attractive et consolider les passerelles entre les métiers du travail social et ceux des secteurs adjacents ;
- Penser les transitions numérique (pour qu'il soit un levier d'amélioration et non synonyme d'exclusion), démographique (pour prévenir le vieillissement de la population et l'accroissement du maintien à domicile) et écologique (en intégrant les données environnementales comme des facteurs de vulnérabilité sociale et en développer des actions communes avec le secteur de l'économie sociale et solidaire).

Vers un déploiement des Comités locaux à travers la France

Pour répondre aux réalités de terrain, ces espaces ont été conçus comme **flexibles et à la main des territoires**. Ils peuvent être régionaux, départementaux, inter ou infradépartementaux. Aujourd'hui composé de 20 CLTSDS, **ce réseau offre déjà une grande richesse** de partage, au sein des comités locaux et lors de rencontres nationales. Un bilan de fonctionnement des Comités réalisé par l'Ansa sera présenté en avril 2024.

« Le fait de rencontrer différents comités locaux ça nous aide à voir ce qui se passe sur les autres territoires, s'inspirer des innovations qui peuvent être mises en place çà et là, pour en faire quelque chose de spécifique à notre territoire »

Alessandro Di Somma CLTSDS 33

Découvrir d'autres témoignages vidéo

Une politique d'action sociale en amélioration continue

L'exemple de la CAF de Savoie

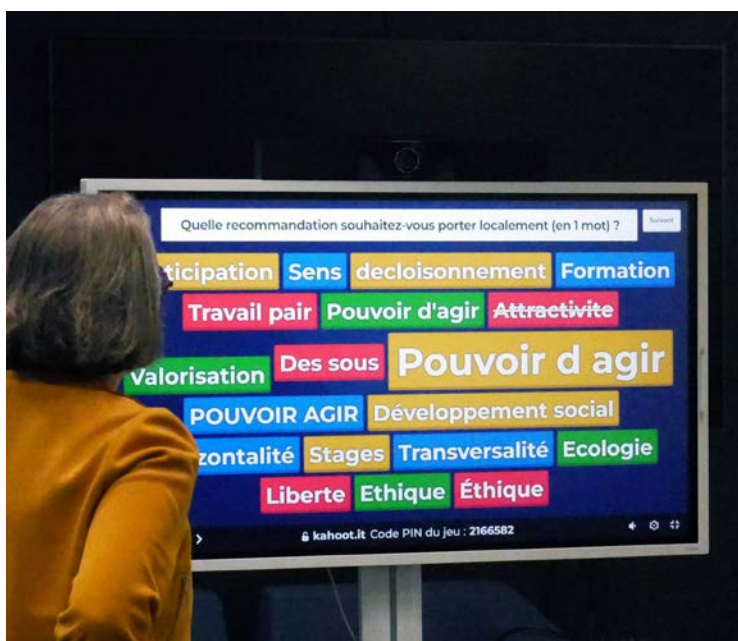
Depuis cinq ans, l'Ansa accompagne la CAF de Savoie dans **l'évaluation et l'évolution de ses dispositifs d'action sociale**. En 2023, l'accent a été mis sur les **dispositifs d'aides aux vacances**, en particulier celui dédié aux colonies de vacances pour enfants.

Une journée de **formation à destination des professionnels** de la CAF a également été organisée afin de les doter **d'outils pour intégrer la dimension évaluative** dans leurs projets.

L'objectif : faire de l'évaluation une pratique systématique pour les équipes, réfléchie dès la phase initiale du projet, en lien avec les partenaires financés par la Caf.

En 2024, l'appui de l'Ansa se poursuit notamment autour du volet accès à l'alimentation, la Caf étant impliquée, aux côtés des centres sociaux et structures d'animation de la vie sociale, dans le déploiement d'actions collectives avec les familles et la distribution de paniers solidaires.

En savoir plus sur : solidarites-actives.com



Autres projets en 2023 :

- [Co-construction d'une charte de l'accueil et de l'accompagnement social dans l'Aube](#)
- [La contribution de l'Ansa aux travaux du Haut Conseil du Travail Social](#)



Migration (Claire)

Santé/Séniors (Antoine)

Hébergement (Camille)

ON SOCIALE ET GOUVERNANCE DES POLITIQUES DE SOLIDARITÉ

Migration et pauvreté au prisme de l'emploi et du logement

Des travaux préparatoires menés à l'initiative de l'Ansa

En 2023, le conseil d'administration et l'équipe de l'Ansa ont choisi, dans le cadre de son Fonds d'investissement social, d'explorer les liens entre la situation administrative des étrangers en grande précarité et les difficultés que rencontre le secteur de l'hébergement d'urgence.

Cette thématique est apparue comme cruciale car, en plus d'être à la une de l'agenda politique du gouvernement, elle est à la croisée des travaux de l'Ansa.

On ne peut traiter des questions d'égalité des chances, d'insertion professionnelle ou encore d'hébergement-logement, sans prendre en compte le prisme migratoire, des populations concernées et des politiques publiques impliquées.

L'Ansa souhaite croiser les moyens mis en œuvre et les effets des politiques migratoires et sociales pour comprendre les dysfonctionnements à l'origine du fait que **31% des immigrés en France vivent sous le seuil de pauvreté (contre 11% pour les Français ni immigrés ni descendants d'immigrés)⁶.**

Les travaux ont démarré autour des connaissances existantes : une revue de littérature et une analyse des données disponibles et manquantes. Le repérage des pratiques menées sur le terrain et la concertation d'acteurs a permis d'identifier des pistes de travail à la croisée des différentes parties prenantes (des structures publiques, privées et associatives, des représentants employeurs-salariés, des personnes concernées). Grâce à ce travail préparatoire, en 2024 l'Ansa devrait poursuivre les travaux autour de 3 pistes :

- **évaluation de l'impact sur les politiques sociales des régularisations ;**
- **essaimage d'une expérience de médiation** entre demandeurs de titre de séjour et services instructeurs, employeurs et acteurs sociaux du secteur de l'accueil et de l'hébergement ;
- **amélioration des pratiques de traitement des dossiers** de demande de régularisation et de renouvellement des titres de séjour.

En savoir plus sur : solidarites-actives.com

Secteur de l'emploi à domicile : une conférence de consensus autour de l'immigration

Avec près d'un salarié sur cinq né à l'étranger⁷, le secteur de l'emploi à domicile est particulièrement concerné par cette question de l'immigration. Dans ce contexte, la Fédération des particuliers employeurs (Fepem) a souhaité organiser une conférence de consensus sur le thème « **Travail, emploi, domicile : incubateur(s) d'une migration citoyenne inclusive ?** ». Cette méthode est généralement utilisée pour **participer au débat public de manière ouverte et non partisane** sur un sujet éminemment idéologique. Elle vise à mettre en discussion les pratiques de terrain et les éclairages théoriques.

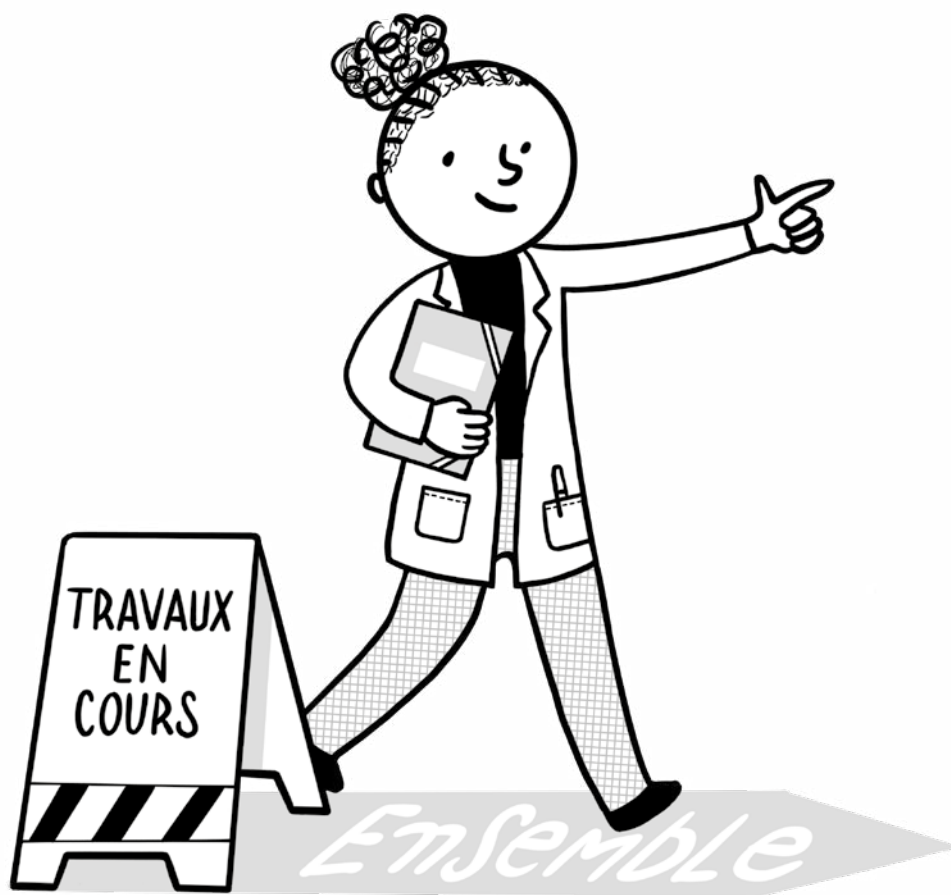
Face à la complexité du sujet qui embrasse les champs économiques, affectifs et politiques, **l'Ansa a été associée** pour appuyer l'organisation de cette conférence et la rédaction des recommandations qui en sont issues.

En savoir plus sur : solidarites-actives.com

⁶ Insee, enquête immigrés et descendants d'immigrés 2023

⁷ Fepem, décembre 2021





RETROUVEZ NOS PUBLICATIONS ET NOS ACTUALITÉS SUR
www.solidarites-actives.com



28 rue du Sentier / 75002 Paris
01 43 48 65 24
contact@solidarites-actives.com

